

L'ex-dictateur tchadien Hissène Habré, à sa sortie du tribunal de Dakar, après un interrogatoire préliminaire, le 3 juin. SEYLLOU/AFP

Chef d'Etat, tortionnaire et... ami de l'Occident

40 000 personnes sont mortes en détention durant les huit années de la présidence Habré

algré une vie passée au son des armes, Hissène Habré, homme du désert, cultive l'art du silence. Au temps de sa toute-puissance, sa parole était rare. Depuis le début de son exil, il y a vingt-cinq ans à Dakar, le silence du vieux Tchadien de 72 ans pèse le poids du plomb, une chape que ses victimes aimeraient enfin voir se lever. Qu'il parle, pour comprendre pourquoi ce redoutable stratège, nationaliste farouche, chef de guerre et président impitoyable a brisé leur vie du jour au lendemain, parfois pour un rien.

Ces êtres brisés - torturés ou familles des 40 000 personnes assassinées ou mortes en détention, selon une commission d'enquête tchadienne de 1992 – jalonnent sa vie, depuis sa rébellion dans les montagnes du Tibesti au milieu des années 1970 jusqu'à sa fuite de N'Djamena un 1er décembre 1990. Lorsque, huit ans après y être entré

en vainqueur, il en était chassé par une énième rébellion venue du Nord, menée par l'un de ses anciens proches, l'actuel président Idriss Déby.

Lundi 20 juillet, à Dakar, comme tous les autres jours depuis tant d'années, Hissène Habré ne devrait pas plus s'exprimer en public. Ce jour-là, dans la capitale sénégalaise, s'ouvrira son procès devant les Chambres africaines extraordinaires où il sera jugé pendant au moins trois mois pour « crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes de torture » durant sa présidence (1982-1990). Hissène Habré a fait dire par ses avocats qu'il se taira si jamais on le force à sortir de sa cellule pour affronter ses juges et certaines de ses victimes.

Le dossier du prévenu est chargé, documenté et sans doute difficilement défendable. Mais surtout, l'ancien président n'a jamais aimé la contradiction, a fortiori celle de juges. Tous ceux qui l'ont approché en témoignent, soulignent sa détermination et son intelligence. Jeune homme, ce natif de Faya-Largeau issu d'une famille de bergers avait d'ailleurs été repéré par un commandant militaire français qui l'envoya, dès 1963, étudier à Paris. A l'Institut des hautes études d'outre-mer, tout d'abord, puis à Sciences Po où le jeune africain nourrit sa révolte et affine sa culture politique à la lecture de Franz Fanon, Che Guevara, Ray-

mond Aron De retour au pays, en 1971, c'est surtout la loi des armes qu'il appliquera. Il s'installe alors dans le Nord où il s'attelle à la formation d'un groupe de guérilla dans les grottes volcaniques des montagnes noires du Tibesti, à quelque 800 kilomètres de N'Djamena. C'est là qu'il fait une incursion tonitruante sur la scène politique et médiatique. Là que d'avril 1974 à février 1977 il retint en otage l'ethnologue française Françoise Claustre. Là qu'il fit exécuter le commandant français Pierre Galopin envoyé comme émissaire. Là que l'on découvrit celui que les Américains considéraient comme « la quintessence du guerrier du désert ». Un guerrier mais surtout un

La France et **l'administration** Reagan voyaient en Habré « leur homme » dans leur croisade contre Kadhafi

commandant en chef farouchement déterminé à exercer seul le pouvoir

Cette vision apparut dès 1979 Ministre de la défense dans un fugace gouvernement d'union nationale, Hissène Habré n'allait pas tarder à entrer en conflit avec l'autre leader de l'époque, Goukouni Oueddeï. Il n'y avait pas là une simple lutte d'ego entre deux chefs ambitieux aux origines sociales différentes. Il y avait surtout une différence de conception de l'Etat et de l'expression de la souveraineté nationale. Or, à cette époque, et ce depuis 1974, une partie du territoire tchadien, la bande d'Aouzou, était occupée par la Libye qui soutenait alors Goukouni Oueddeï.

Violence inouïe

En mars 1980, Hissène Habré tente un premier coup de force contre le palais présidentiel. Les orgues de Staline de ses Forces armées du Nord (FAN) pilonnent une partie de la capitale qu'il sera toutefois contraint de quitter face aux milliers de soldats libyens envoyés en renfort par Tripoli. En novembre 1980, les Libyens occupent les deux tiers du pays. Pourtant, Goukouni Oueddeï et ses amis libyens ne résisteront que jusqu'en 1982. Quelque 2 000 FAN, avec Habré à leur tête, fondent alors sur N'Djamena, soutenues, équipées, renseignées par la France et surtout l'administration Reagan qui voyait en Hissène Habré « leur homme » dans la croisade que le nouveau président américain venait de lancer contre Mouammar Kadhafi, étiqueté comme le principal « parrain » du terrorisme international.

En pleine guerre froide, ces con-

sidérations géopolitiques prennent le pas sur le reste. Certes, le président Habré avait un projet de développement pour son pays. Pourtant, très vite, il montra quelle violence inouïe il pouvait employer. Peu après son entrée dans N'Djamena, il fit exécuter des centaines de prisonniers de guerre. Puis, sa terreur s'abattit sur les opposants politiques, les autres ethnies, du sud animiste ou chrétien mais aussi musulmanes du nord et du centre. Partout où des voix dissidentes se faisaient entendre, où des rébellions émergeaient avec ou sans l'aide de la Libye, la répression s'abattait, massive, indiscriminée. Les punitions collectives n'épargnaient ni les femmes ni les enfants. Son régime se resserrait autour de son ethnie, les Goranes, et plus encore, autour de son clan Anakaza.

A l'époque, ni Paris ni Washington ne s'en souciaient, ou bien détournaient les yeux pour mieux l'armer, parfois clandestinement via l'Egypte ou le Soudan, se déployer (opérations françaises « Manta » et « Epervier ») ou former, aux Etats-Unis notamment, sa terrible police politique, la DDS ou Direction de la documentation et de la sécurité, directement rattachée à la présidence et responsable de tant d'atrocités. Dans le même mouvement, beaucoup de ses pairs africains, au premier rang desquels le Zaïrois Mobutu Sese Seko, soutenaient sa guerre contre l'envahissant Kadhafi.

Puis vint le temps des retournements d'alliances. L'URSS s'effondre progressivement, Kadhafi s'est assagi. Dans cette ancienne colonie française, Paris avait fini par se lasser de ce dictateur trop proche des Etats-Unis. Paris et la Libye jouent alors la carte Idriss Déby. Le 1er décembre 1990, cet ancien conseiller militaire d'Hissène Habré prend N'Djamena.

Le despote, lesté de malles de billets siphonnés des caisses de l'Etat, s'envole vers le Cameroun, puis le Sénégal où il vivra un exil doré. Jusqu'à ce que les victimes de sa paranoïa meurtrière et la justice internationale le rattrapent.

CHRISTOPHE CHÂTELOT

LES DATES

7 JUIN 1982

Hissène Habré prend le pouvoir par la force.

1^{ER} DÉCEMBRE 1990

Fuite de N'Djamena au Sénégal préfigurant un exil de vingt-cinq ans au Sénégal.

1992

Une commission d'enquêtes évalue à 40 000 le nombre de personnes exécutées ou mortes en détention sous son régime.

2006

Le Sénégal est mandaté par l'Union africaine pour le juger.

20 JUILLET 2015

Début de son procès à Dakar pour crimes contre l'humanité.

L'embarras du régime tchadien

Naguère solidaire des plaintes contre son prédécesseur, Idriss Déby a pris ses distances

N'DJAMENA - envoyé spécial

e Tchad est en guerre. Comme souvent. Idriss Déby ne vit plus sous la menace d'un raid rebelle. Les dangers proviennent désormais de Boko Haram qui a frappé par deux fois la capitale, de la Libye voisine, qu'il considère comme « le pays incubateur du terrorisme » et de la chute des cours du pétrole qui ampute un budget d'Etat déjà grevé par les interventions militaires au Mali et au Nigeria. Dans ce contexte, l'ouverture, le 20 juillet à Dakar, du procès de son prédécesseur, Hissène Habré, devant les Chambres africaines extraordinaires (CAE) pourrait être le moindre de ses soucis.

Idriss Déby a fait tomber Hissène Habré il y a un quart de siècle. Les autorités tchadiennes ont contribué pour 2 milliards de francs CFA (plus de 3 millions d'euros) au financement de « ce procès historique pour l'Afrique. qui va faire réfléchir tous les dirigeants », selon le ministre de la justice, Mahamat Issa Halikimi.

Pour appuyer sa démonstration de bon élève dans la lutte contre l'impunité, le garde des sceaux rappelle que « le gouvernement

Avant d'entrer en rébellion, Idriss Déby a été au cœur du dispositif sécuritaire du dictateur

tchadien a levé l'immunité d'Hissène Habré, mis les archives de la Direction de la documentation et de la sécurité [DDS, la police politique du régime] à la disposition des CAE et permis l'exhumation des charniers ». Pourquoi, alors, le pouvoir manifeste-t-il autant de nervosité à l'approche du jour J?

« Fin 2013, il a commencé à limiter sa collaboration avec les CAE. raconte un juriste au fait du dossier. Il a d'abord refusé de transférer à Dakar deux personnalités recherchées par les Chambres [finalement condamnées à N'Djamena, le 25 mars], puis a très mal pris que lui soit refusé le droit de se porter partie civile. Pourtant, aucun témoin n'a déposé de plainte contre Idriss Déby, et seulement un ou deux documents de la DDS parlent de lui, sans l'impliquer directement dans "septembre noir". »

Avant d'entrer en rébellion en 1989 contre Hissène Habré, l'actuel président tchadien a en effet été au cœur du dispositif sécuritaire du dictateur. En 1984, lors de la répression dans le sud du pays contre les comités d'autodéfense (les Codos), connue sous le nom de « septembre noir », il occupait la fonction de chef d'état-major de l'armée. Il reconnaissait alors, dans un entretien au Figaro, qu'il appliquait « une justice expéditive et exemplaire ».

Crainte d'un grand déballage

Nul doute que les crimes commis durant cette période seront évoqués au cours du procès. Et si l'inculpation de l'homme fort de N'Djamena n'est pas à l'ordre du jour, un grand déballage sur ces massacres suscite une certaine fébrilité dans les cercles proches de la présidence. L'envoyé spécial de RFI a ainsi été expulsé du Tchad le 23 juin, quelques heures après avoir rencontré un ancien Codos.

Une source bien informée mentionne une autre piste pour expliquer l'inquiétude du régime autour de ce procès qu'il croyait, à tort, pouvoir contrôler de bout en bout. La sphère du pouvoir s'est progressivement resserrée autour

de la famille et de la belle-famille du chef de l'Etat. Or, la communauté Gorane, celle dont est issu Hissène Habré, demeure un allié sur lequel s'appuie la présidence. Son jugement serait donc, selon cette source, de nature à générer des mécontentements et à fragiliser le pouvoir. D'autant que les anciens sbires d'Habré n'ont pas disparu des rouages de l'Etat. « De nombreux anciens de la DDS demeurent dans les services de sécurité. C'est un moyen pour les contenir afin qu'ils ne partent pas en rébellion, mais aussi parce qu'ils sont utiles », admet un ex-ministre qui dit avoir tenté, en vain, de « nettoyer » l'administration.

Les victimes de la dictature ont attendu vingt-cinq ans avant de pouvoir assister à N'Djamena aux premières condamnations de leurs tortionnaires. Le garde des sceaux assure que « tous ceux qui ont intégré l'armée ou les services sécuritaires ne pourront échapper à la justice ». Mais en dépit de multiples accusations portées contre lui, le général Ahmat Dari, un ancien responsable de la DDS, dirige, dans le nord du Cameroun, les opérations menées par l'armée tchadienne contre Boko Haram.

